

**Synthèse de l'évaluation du programme de *Baccalauréat
en administration (7127)***

Table des matières

1.	LE PROGRAMME	3
1.1	HISTORIQUE.....	3
1.2	OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	4
1.3	DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME.....	4
2.	LE PROCESSUS D'ÉVALUATION	4
2.1	PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉVALUATION	5
2.2	ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU PROGRAMME	5
2.2.1	<i>Methodologie</i>	5
2.2.2	<i>Enquêtes quantitatives</i>	5
2.2.3	<i>Enquêtes qualitatives</i>	7
3.	CONSTATS DE L'ÉVALUATION	8
3.1	BILAN DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU PROGRAMME : ENQUÊTES QUANTITATIVES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS ET DES DIPLÔMÉS	8
4.	EXPERTISE EXTERNE	9
5.	RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE MODULE DES SCIENCES DE L'ADMINISTRATION.....	9
6.	RECOMMANDATIONS DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES.....	11

L'utilisation du générique masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

INTRODUCTION

Outil indispensable pour apprécier la qualité intrinsèque des programmes et pour assurer l'efficacité des services d'enseignement, l'évaluation génère des résultats conduisant à une amélioration de la qualité et de la pertinence d'un programme. C'est dans cette perspective que s'inscrit la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais*, politique dont la pierre d'assise repose sur les exigences et les recommandations de la Conférence des recteurs et de principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Prévue au calendrier octennal de l'année 2007-2008, l'évaluation du programme de baccalauréat en administration a été menée en conformité avec les principes directeurs de la politique institutionnelle.

Les quatre étapes du processus de l'évaluation de la *Politique de l'évaluation des programmes de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)* ont été respectées :

1. L'évaluation du programme
2. L'évaluation externe
3. La rédaction de la synthèse
4. La diffusion des résultats de l'évaluation

1. Le programme

1.1 Historique

Présent au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs, le secteur des sciences administratives a joué un rôle de pionnier à l'Université du Québec en Outaouais. En 1973, l'ouverture du **Baccalauréat spécialisé en administration** (7764) coïncide avec les débuts de l'Université sous la bannière de la Direction des études universitaires de l'Ouest québécois (DEUOQ). Le programme offre des options en finance, marketing, management, comptabilité, relations industrielles et systèmes d'information. Dès lors, un processus – continu et périodique – d'évaluation de la qualité s'enclenche, permettant de bonifier le programme de Baccalauréat en administration à quatre reprises. Les paragraphes suivants résument quatre modifications majeures adoptées en 1981, 1986, 1992 et 1996.

La première modification majeure touche la révision de la structure d'accueil et la modification du libellé du programme qui devient le **Baccalauréat en administration** (7829) (général) plutôt que Baccalauréat spécialisé en administration (7764).

La deuxième concerne la structure d'accueil du programme en lien avec les cours de mathématiques du Cégep. Par la suite, une troisième modification – résultat d'une évaluation conclue en 1984 – change substantiellement le contenu du programme :

Le tronc commun passe de 21 à 23 cours;

Relocalisation de trois (3) cours – *Communication et administration, Développement des organisations et Théorie de la décision* – dans l'option «Direction générale» (management);

Ajout de six (6) cours dans le bloc obligatoire;

Ajout de deux (2) cours au tronc commun;

Mise en exergue des cours en option – *Marketing, Administration publique, Gestion du personnel, Management, Finance et Information de gestion*;

Instauration d'un *stage intensif* de 12 crédits ou de stages consécutifs (*MNG5106*) de six (6) crédits chacun; ce dernier remplace le *Projet d'intervention* de 12 crédits;

Remplacement du cours obligatoire, *Administration du personnel (GPE1003)* par le cours *Gestion des ressources humaines*;

Assurance d'une concordance entre l'orientation *Gestion du personnel* par rapport au *Management et gestion des ressources humaines*. Le premier est offert au cheminement général (7829), et le deuxième au cheminement relations industrielles (7830);

Ajout de cours dans l'orientation Administration publique, *Direction générale* et *Gestion financière*.

La quatrième modification résulte d'une évaluation de grande envergure finalisée en 1996. Elle consacre l'autonomie du Baccalauréat en relations industrielles et introduit un nouveau libellé de programme – Baccalauréat en administration (7129) – et la création de trois (3) cheminements : international (7126), régulier (7127) et coopératif (7128). Sans aucun doute, ces cheminements s'adaptent tant à l'évolution de la discipline qu'aux besoins de formation et aux exigences du marché du travail. Depuis sa création, le Module des sciences de l'administration a modifié les structures d'accueil de son programme en baccalauréat à quatre reprises.

Le Certificat en administration générale (4122)

Offert depuis 1973, le Certificat en administration générale (4122) vise en particulier la population adulte soucieuse d'obtenir une mise à jour de ses connaissances. Selon les statistiques, la majorité – 77 % des personnes inscrites – est constituée d'adultes sans diplôme collégial. Issues du marché du travail, ces personnes s'inscrivent à un programme de certificat dans le but d'acquérir un diplôme postsecondaire.

En 1984, le Module des sciences de l'administration entreprend un remaniement du Certificat en administration. Cette modification donne lieu à la création de l'option *Gestion des coopératives*. À l'évidence, elle se justifie par l'assurance d'une clientèle étudiante, issue des caisses populaires.

1.2 Objectifs du programme

Le programme permet à l'étudiant d'acquérir les concepts, les principes fondamentaux et les méthodes propres à l'administration; d'établir les liens entre ces concepts, ces principes et ces méthodes enseignés à l'université et le monde du travail; de développer ses capacités d'analyse et de synthèse, et de lui permettre d'aborder les aspects de stratégies des organisations; de développer des habiletés à prendre des décisions dans un monde complexe et en transformation continue; de comprendre les implications de la mondialisation; de développer les compétences spécifiques propres au domaine de la gestion en expression orale, écrite et en langue étrangère; de comprendre l'impact des nouvelles technologies de l'information et de les maîtriser; de développer son goût de l'entrepreneurship; de développer des attitudes qui lui permettent d'être proactif dans ses interventions et dans la prise de décision; de se préparer à la mobilité professionnelle; et de développer son autonomie et son souci de l'apprentissage continu.

1.3 Description générale du programme

Ce programme de baccalauréat comporte trois (3) cheminements soit un cheminement régulier, un cheminement coopératif et un cheminement international. Les trois cheminements proposent chacun un tronc commun obligatoire, des cours optionnels et trois cours libres.

L'étudiante ou l'étudiant intègre les cheminements coopératif et international sur une base sélective.

La personne diplômée ayant complété le cheminement coopératif possède une expérience pratique lui permettant de s'intégrer plus harmonieusement au marché du travail. Le cheminement international permet d'aller étudier pendant au moins un trimestre à l'étranger et d'y réaliser un stage.

2. Le processus d'évaluation

Les travaux du comité se sont échelonnés entre les mois de septembre 2007 et août 2009.

2.1 Présentation des membres du Comité d'évaluation

Représentation professorale :

- Daniel Pelletier, directeur du Module
- Juan Salazar, professeur
- Pascal Sergent, chargé de cours

Représentation étudiante :

- Carolyne Lavoie, étudiante

2.2 Évaluation de la qualité du programme

Le programme, dans sa version actuelle, est en vigueur depuis l'automne 1996. La présente évaluation a été réalisée à partir de cette version.

2.2.1 Méthodologie

La méthodologie de l'autoévaluation du baccalauréat en administration s'appuie sur la *Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais* et la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* (CREPUQ, 2000).

Les collectes de données ont été effectuées par le biais d'enquêtes quantitatives et qualitatives. Les populations visées étaient réparties en quatre catégories : **les étudiants actifs, les diplômés, le corps professoral et les employeurs** de la région de l'Outaouais. Les questionnaires utilisés pour les enquêtes quantitatives s'inspiraient des questionnaires modèles pour l'évaluation des programmes de 1^{er} cycle développés par la Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec (DRERI). Il s'agissait de questionnaires électroniques, destinés aux professeurs, étudiants et aux diplômés, transmis et retournés par Internet.

Une première tentative d'utilisation des questionnaires électroniques, en 2007, s'est soldée par des taux de participation inférieurs à 10 %, et ce, pour toutes les catégories de répondants. Il a donc fallu reprendre la collecte des données quantitatives en 2008-2009 en utilisant une approche traditionnelle de type papier/crayon, cette fois-ci avec des taux de réponse nettement supérieurs.

Enfin, le Décanat des études, aidé du comité d'évaluation, a préparé le questionnaire des enquêtes qualitatives qui ont pris la forme de trois tables rondes (étudiants actifs, diplômés, professeurs et chargés de cours). Finalement, compte tenu des difficultés logistiques que présentait l'organisation d'un groupe de discussion avec les employeurs, des entrevues téléphoniques individuelles furent menées, en avril et en mai 2009, par le directeur du module avec sept (7) employeurs représentant l'éventail des lieux de travail des diplômés. Le protocole standardisé d'entrevue a été élaboré à partir des grilles d'évaluation des stagiaires COOP.

2.2.2 Enquêtes quantitatives

Une série de trois questionnaires fut utilisée ici. Le questionnaire pour les étudiants visait ceux de deuxième année et de troisième année du baccalauréat. Un second questionnaire était destiné aux diplômés du programme et un troisième questionnaire s'adressait aux professeurs et aux personnes chargées de cours. Le détail de la participation est présenté au tableau 1.

Tableau 1
Taux de réponses au questionnaire quantitatif

Répondants	Questionnaires transmis	Questionnaires reçus	Participation
Étudiants 2 ^e	57	39	68 %
Étudiants 3 ^e	53	41	77 %
Diplômés	127	44	35 %
Total	237	124	
Professeurs	37	27	73 %
Chargés de cours	71	3	4 %
Total	108	30	
Grand total	345	154	44 %

Suite à l'échec de la première collecte de données par voie électronique, une approche plus directe, rappelons-le, a été utilisée. Le module des sciences de l'administration a identifié les cours auxquels les étudiants de 2^e et de 3^e année étaient inscrits et le directeur du module est allé en personne distribuer les questionnaires en classe avec une enveloppe-réponse. La Fondation de l'UQO a fourni au module les adresses des diplômés récents (i.e. des cinq dernières années) et un échantillon aléatoire de 200 participants a été sélectionné. Le questionnaire d'évaluation a été posté accompagné d'une enveloppe-retour affranchie. De ce nombre, 73 envois furent retournés en raison d'un changement d'adresse, ce qui a généré un échantillon final de **127 diplômés**. Les questionnaires destinés aux professeurs furent distribués dans leur casier et suivis de rappels par courriel. Le seul groupe qui n'est pas représenté de façon adéquate est celui des personnes chargées de cours. La trousse d'évaluation a été expédiée à leur adresse postale et a aussi été déposée dans leur casier respectif. Un troisième envoi par courriel a été effectué, pour un total de trois (3) réponses sur les 71 personnes chargées de cours actives dans le programme. Il a donc été résolu d'agrèger les réponses des professeurs (27) et des personnes chargées de cours (3) ayant répondu au questionnaire.

La section quantitative des questionnaires destinés aux diplômés et aux étudiants comprend les mêmes items regroupés selon l'échelle suivante :

- 1- Objectifs et apprentissage**
- 2- Pédagogie et enseignement**
- 3- Programmation des activités**
- 4- Cheminement étudiant**
- 5- Équivalences**
- 6- Information et communication**
- 7- Soutien**
- 8- Accueil et activités étudiantes**
- 9- Environnement de travail**
- 10- Bibliothèque**
- 11- Ressources informatiques et audiovisuelles**
- 12- Satisfaction globale**

Les répondants exprimaient leur satisfaction ou leur degré d'accord avec une série d'énoncés sur une échelle de 4 – *très satisfait ou tout à fait d'accord* – à 1 – *pas du tout satisfait ou tout à fait en désaccord*. Les résultats seront présentés sous la forme d'agrégats des niveaux d'accord ou de satisfaction positifs (i.e. assez ou tout à fait d'accord).

Une section ouverte à la fin des questionnaires était destinée à recueillir l'appréciation des participants sur les aspects suivants :

- 1- Points forts du programme**
- 2- Points faibles du programme**
- 3- Recommandations**

Le questionnaire destiné aux professeurs et aux personnes chargées de cours comprend pour l'essentiel les mêmes éléments, mais avec un nombre moindre d'items. La saisie et l'analyse des données ont été réalisées au module des sciences administratives.

2.2.3 Enquêtes qualitatives

À la suite des enquêtes quantitatives, le Décanat des études a organisé trois tables rondes pour approfondir et confirmer les résultats reçus.

La table ronde des étudiants actifs dans le programme de baccalauréat en administration a réuni cinq (5) étudiants inscrits en 3^e année, tandis que la table ronde des diplômés du programme a rassemblé cinq (5) personnes. Enfin, la table ronde réunissant les membres du corps professoral a permis à onze (11) professeurs et à quatre (4) personnes chargées de cours de donner leur avis sur le programme.

Toutes ces personnes ont bien voulu se soumettre à une série de questions que nous avons préparées à leur intention. On trouvera à la page suivante un tableau faisant état des points de convergence ayant ressorti de ces rencontres.

Tableau 2
Tables rondes : Points de convergence : étudiants actifs, diplômés, professeurs et personnes chargées de cours

Tables rondes : Points de convergence	Étudiants	Diplômés	Profes/chargés de cours
Clarifier les objectifs généraux du programme.	X		X
Inclure dans les objectifs du programme, face à l'évolution de la discipline, les thèmes du «leadership», de l'«innovation» et du «changement organisationnel».			X
S'assurer que le cheminement du programme, tel qu'il est présenté sur le site Internet de l'UQO, soit compréhensible pour l'ensemble des étudiants actuels et potentiels.			X
Indiquer clairement dans le cheminement proposé au programme les <u>préalables</u> qui doivent être suivis par les étudiants.			X
Revoir l'ensemble du cheminement des étudiants afin qu'il soit guidé par une meilleure logique pédagogique.			X
Rehausser le contenu de toute la première année pour faire en sorte d'éviter les répétitions avec l'enseignement reçu au Cégep.	X		
Rehausser et actualiser le contenu du cours <i>Efficacité personnelle et technologies de l'information</i> (MNG 1473) afin de l'adapter aux habiletés techniques réellement en demande dans les milieux de travail.	X	X	
Explorer l'idée de changer le titre du cours <i>Efficacité personnelle et technologies de l'information</i> (MNG 1473) ainsi que de reformuler ses objectifs et son contenu afin qu'ils reflètent l'activité actuelle plutôt axée sur l'acquisition des méthodes de recherche et de travail en administration.			X
Revoir et rehausser le contenu du cours <i>Communication orale et écrite en gestion</i> (COM 1183) afin qu'il soit mieux adapté aux pratiques de l'administration.	X	X	
Revoir et rehausser le cours <i>Habiletés de gestion</i> (MNG 1323).	X		
Déterminer si le contenu des cours <i>Efficacité personnelle et technologies de l'information</i> (MNG 1473), <i>Communication orale et écrite en gestion</i> (COM 1183) et <i>Habiletés de gestion</i> (MNG 1323) a tendance à s'entrecroiser.			X
Explorer l'idée de combiner le cours <i>Habilité de gestion</i> (MNG 1323) avec <i>Processus de gestion</i> (MNG 1303) et <i>Gestion des équipes</i> (MNG 1333) en vue d'en faire une seule activité obligatoire.		X	
Étudier la possibilité de changer le titre du cours <i>Processus de gestion</i> (MNG 1303) pour <i>Management</i> .			X
Considérer imposer comme préalable au cours <i>Gestion de la qualité</i> (MNG 1403) le cours <i>Analyse statistique I</i> (MQT 1003).			X
Se pencher sur l'offre d'un cours obligatoire en <u>méthodes quantitatives</u> ou <u>modèles mathématiques</u> .			X
Envisager la possibilité de créer un cours obligatoire de <u>gestion publique</u> ou même une concentration dans ce champ d'études.			X
Proposer un cours en «gestion de projet».	X		

Penser offrir un cours sur la «gestion de crise» en milieu de travail.		X	
Intégrer à la fin du baccalauréat une activité «synthèse».	X		
Ajouter au programme un cours sur l' <u>éthique</u> en entreprise.		X	X
Envisager l'offre d'un cours obligatoire de <u>sociologie des organisations</u> .			X
Ajouter au programme un cours optionnel sur le <u>Calcul différentiel et intégral</u> .		X	
Couvrir de meilleure façon le thème «mondialisation».	X	X	
Aborder la question de la <u>diversité culturelle</u> dans le programme.		X	
Revoir la concentration «marketing et relations publiques» puisqu'une seule activité en «relations publiques» y est proposée (MKT 1173).		X	
Réfléchir au nombre de cours obligatoires en comptabilité nécessaires à la formation de base des étudiants.			X
Offrir aux étudiants qui ne sont pas au «niveau» des cours d'appoint afin de contrer le phénomène des groupes hétérogènes.	X		
Envisager de mieux outiller les étudiants inscrits au certificat, en particulier en mathématiques.			X
S'assurer que les professeurs et les chargés de cours établissent de meilleures communications avec les étudiants grâce aux outils technologiques disponibles.	X		

3. Constats de l'évaluation

3.1 Bilan des forces et des faiblesses du programme : enquêtes quantitatives auprès des étudiants et des diplômés

Le programme, dans sa forme actuelle, est donc relativement bien reçu par l'ensemble des participants consultés. Les forces du programme sont les suivantes :

Forces du programme

- Expertise et disponibilité des ressources professorales.
- Taille des groupes.
- Qualité d'ensemble de la pédagogie et de la programmation des activités.
- Atteinte des objectifs de formation et des apprentissages.
- Diversité des cours offerts.
- Présence des *Jeux du commerce*.
- Appréciation du soutien logistique : bibliothèque, ressources audiovisuelles, etc.

Faiblesses du programme

La majorité des participants ont souligné les mêmes aspects du programme qui seraient à améliorer en vue de rehausser la qualité de la formation. Les participants ont noté les faiblesses suivantes :

- Habiletés d'écriture et développement des aptitudes en recherche des étudiants.
- Chevauchement des contenus de cours entre le Cégep et l'université.
- Répétition de contenu de certains cours dans le programme.
- Respect des plans de cours.
- Offre de cours limitée.
- Concentrations à revoir.
- Équilibre entre la formation théorique et pratique.
- Communication entre le module et les étudiants.
- Qualité du matériel pédagogique (étudiants de 2^e année).
- Équipement informatique (étudiants et diplômés).

4. Expertise externe

Rappelons que les experts ont effectué leur visite à l'UQO le 8 octobre 2009 et soumis leur avis commun en novembre de la même année. Dans l'ensemble, les experts ont été très favorables aux recommandations du rapport, les ont enrichies de commentaires et y sont allés de leurs propres recommandations et suggestions.

À la suite de leur analyse des données du rapport d'autoévaluation et des rencontres auxquelles ils ont participé, les experts ont formulé les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Conserver et développer le programme de stages.

- L'objectif visé par le maintien et même le développement accru d'un programme de stage permettra à l'UQO de mettre l'accent sur son désir de rapprocher la théorie de la pratique.

Recommandation 2 : Le contenu du programme.

- Intégrer une concentration en gestion de projet.
- Créer un cours obligatoire sur la nature et le fonctionnement des administrations publiques.
- Rapatrier ou mieux adapter aux besoins des sciences de la gestion les cours de mathématiques et le cours *Communication orale et écrite en gestion*, (COM 1183).

Recommandation 3 : Majeure/mineure.

- Considérer une option avec majeure/mineure.

Recommandation 4 : Le cheminement international.

- Conserver et renforcer le cheminement international pour pouvoir positionner le programme selon la réalité de la globalisation des affaires.

Recommandation 5 : Le nombre d'étudiants par cours.

- Diminuer, dans la mesure du possible, le nombre d'étudiants par cours.

Recommandation 6 : Les cours de ressources humaines dispensés par le département des relations de travail.

- Amorcer une réflexion interne dans le but de diminuer l'ambiguïté chez la clientèle étudiante et un certain dédoublement avec des cours semblables au département d'administration.

Recommandation 7 : Chevauchements.

- Revoir, tout en étant circonspect, certains *chevauchements* mentionnés par certains panels, chevauchements avec les cours du collégial et entre certains cours du programme.

Recommandation 8 : Cours en anglais.

- Offrir des cours en anglais afin de préparer les étudiants à cette réalité du monde des affaires, du monde des organisations publiques fédérales et du monde des communications en général, tout en s'assurant que la raison d'être de l'UQO demeure de prôner la francophonie.

5. Recommandations du Conseil de module des sciences de l'administration

Le Conseil des sciences de l'administration, lors de sa 120^e réunion tenue le 5 mars 2010, a adopté les recommandations suivantes ainsi que les propositions venant des secteurs. Ces recommandations et ces propositions sont présentées dans les pages qui suivent.

- Clarifier les objectifs de formation du programme.
- Offrir plus de cours de concentration et mieux les répartir pendant les 3 années du baccalauréat.
- Étudier l'hypothèse d'une structure majeure/mineure.
- Consolider les cours génériques portant sur les aspects humains des organisations (MNG 1303, MNG1323, MNG 1333).
- Revoir les grilles d'équivalences collégiales.
- Cours obligatoire de mathématiques de gestion.
- Éliminer le cours MNG1473 Efficacité personnelle et technologies de l'information.
- Intégrer aux cours de tronc commun des activités portant sur l'éthique, le développement durable et les responsabilités sociales des entreprises.
- Mieux arrimer les contenus de cours aux besoins régionaux, entre autres en ce qui a trait à l'administration publique et aux systèmes intégrés de gestion.
- Offrir une formation à la recherche en gestion à laquelle le contenu du cours de statistique serait intégré.
- Porter une attention particulière à la révision des contenus des cours mentionnés au tableau 29 du rapport.
- Intégrer la mondialisation de façon transversale dans les contenus de cours.
- Élaborer des plans de cours-maîtres.
- Proposer la mise en place d'une évaluation formative informelle à la mi-trimestre.
- Plafonner l'effectif étudiant pour éviter la multiplication de grands groupes.
- Poursuivre les efforts de promotion et de recrutement du programme COOP.
- Rendre l'activité de stage en entreprise ADM5006 accessible aux étudiants réguliers.
- Implanter un programme de visite de milieux de travail (ADM 5023).
- Consolider les spécialisations suivantes: Finances, Marketing, Entrepreneurship.
- Évaluer la pertinence de maintenir les quatre spécialisations actuelles ou d'ouvrir de nouvelles spécialisations, notamment en administration publique et en gestion de projet.
- Étudier l'hypothèse d'un arrimage entre les spécialisations et l'offre d'un nouveau certificat, notamment en gestion de projet.
- Rencontrer les représentants de l'association étudiante afin que les sièges réservés au Conseil de module soient occupés.
- Proposer une modification au Régime des études de premier cycle afin que les mandats au Conseil de module aient une durée de deux années plutôt qu'une.
- Inclure des exigences transversales de maîtrise de la langue française écrite et parlée.
- Réaliser des expériences-pilote d'offre de cours multilingues sur une base rotative.

- Offrir des cours en anglais afin de préparer les étudiants à cette réalité du monde des affaires.
- Revoir le contenu et l'appartenance du cours Communication orale et écrite en gestion (COM 1183) pour en faire un cours mieux adapté aux besoins des sciences de la gestion.
- Préserver le cheminement international.
- Rapatrier les cours de ressources humaines dispensés par le département des relations industrielles.
- Harmoniser les cours de finance et de comptabilité du programme d'administration à ceux du nouveau baccalauréat en sciences comptables.

6. Recommandations de la sous-commission des études

La sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais à sa soixante-huitième réunion, tenue le jeudi 8 avril 2010, a convenu d'ajouter les recommandations suivantes au dossier :

- Que le module se penche sur la question des disparités entre les conditions d'admission des divers programmes qui sont sous son égide.
- Que le module se penche sur la question du chevauchement de certains cours du baccalauréat en administration (la première année notamment) avec des cours du collégial, de même que sur les redondances à l'intérieur du programme.
- Que le module démontre la pertinence de rapatrier les cours de relations humaines et de communication.
- Que le module démontre la pertinence d'offrir des cours en anglais.
- Préciser la recommandation relative aux cours multilingues.
- Entreprendre des discussions avec le module des sciences comptables sur la possibilité d'harmoniser les cours de finance et de comptabilité.
- Revoir les grilles d'équivalences collégiales.
- Étudier l'hypothèse de développer une structure de majeure et de mineure dans le cadre de la modification du programme de baccalauréat.
- Ajouter un cours dans le tronc commun sur l'éthique des affaires.
(*en remplacement de la recommandation «Intégrer aux cours de tronc commun des activités portant sur l'éthique, le développement durable et les responsabilités sociales des entreprises»*).
- À la recommandation « Plafonner l'effectif étudiant pour éviter la multiplication de grands groupes», faire l'ajout suivant : « Plafonner l'effectif étudiant **dans certains cours** pour éviter la multiplication de grands groupes».
- Clarifier la recommandation «Proposer la mise en place d'une évaluation formative informelle à la mi-trimestre». Si celle-ci sous-entend une référence au corps professoral, la SCE donne son assentiment.
